



#### ₋ieυ

Université de la Sarre - Bâtiment C5.1 - Musiksaal 1.01 Le parking public se trouve à l'entrée du campus

#### Renseignements et inscriptions

Inscription obligatoire avant le 19 juin 2013
Participation forfaitaire aux frais du colloque
de 20 € pour les professionnels
Gratuit pour les universitaires et les étudiants

- Pour le colloque : Secrétariat du Prof. Claude Witz Tél. : +49 (0) 681 302 2125 - Fax : +49 (0) 681 302 4332 cl.witz@mx.uni-saarland.de ; www.uni-saarland.de/lehrstuhl/witz

- Pour les ateliers de recherche : Mme F. N'Diaye Tél : +49 (0) 681 302 64314 - f.ndiaye@mx.uni-saarland.de

Gastronomie sur le campus : http://www.uni-saarland.de/fr/campus/vie-universitaire/gastronomieaufdemcampus.html
Stuhlsatzenhaus : Stuhlsatzenhausweg 1, +49 (0) 681 373722

Journée d'étude validée au titre de la formation continue des avocats

Avec le soutien financier de :













## en coopération avec





# Colloque Vendredi 28 juin 2013

Application du droit étranger par le juge national Allemagne, France, Belgique, Suisse

Ateliers de recherche Samedi 29 juin 2013





## Vendredi 28 juin 2013

## **Colloque**

Musiksaal, Bât. C5.1, salle 1.01

Sous la direction de Claude Witz

#### 09h00 Allocutions d'ouverture

- Dr. Anke Morsch, Staatssekretärin im Ministerium der Justiz des Saarlandes
- Tiziana Chiusi, Professeur à l'Université de la Sarre, Codirectrice de l'Institut de droit européen
- Olivier Cachard, *Professeur à l'Université de Lorraine (Nancy)*
- Claude Witz, Professeur à l'Université de la Sarre, Codirecteur du CJFA

### 09h20 Rapport introductif

• Claude Witz, Professeur à l'Université de la Sarre

## — Première partie : L'établissement du contenu du droit étranger —

Présidence :

Olivier Cachard, Professeur à l'Université de Lorraine (Nancy)

## Le cadre général

09h30 L'établissement du contenu du droit étranger en France - Nicolas Nord, Maître de conférences à l'Université de Strasbourg

09h50 L'établissement du contenu du droit étranger en Allemagne - Claude Witz, *Professeur à l'Université de la Sarre* 

10h10 L'établissement du contenu du droit étranger en Belgique - Walter Pintens, *Professeur aux Universités* de Leuven et de la Sarre

10h30 L'établissement du contenu du droit étranger en Suisse - Eleanor Cashin Ritaine, Avocate, Cabinet Lalive (Genève)

10h50 Débats et pause

### La mise en œuvre

- **11h30 Table ronde** sous la présidence de Nathalie Maier-Bridou, Avocate, Cabinet GGV (Francfort-sur-le-Main)
  - Edmond Gresser, Notaire à La Wantzenau
  - Ingo Ludwig, Notaire à Völklingen
  - Steffen Paulmann, Avocat, Cabinet GGV (Francfort-sur-le-Main)
  - Christian Roth, Avocat au Barreau de Paris
  - Winfried-Thomas Schneider, Juge au Landgericht de Sarrebruck

12h30 Débats

13h00 Déjeuner (libre)

## 14h30 La mission du magistrat de liaison

Valéry Turcey, Magistrat français de liaison en Allemagne

## Deuxième partie : Le contrôle de l'application du droit étranger par les juridictions suprêmes —

Présidence :

Christian Kohler, Professeur à l'Université de la Sarre

- 14h45 Le contrôle de l'application du droit étranger par les juridictions suprêmes en droit français - Olivier Cachard, Professeur à l'Université de Lorraine (Nancy)
- 15h10 Die höchstrichterliche Kontrolle der Anwendung des ausländischen Rechts im deutschen Zivilprozessrecht -Markus Würdinger, *Professeur à l'Université de la Sarre*
- 15h30 Le contrôle de l'application du droit étranger par les juridictions suprêmes en droit belge - Walter Pintens, Professeur aux Universités de Leuven et de la Sarre
- 15h50 Le contrôle de l'application du droit étranger par les juridictions suprêmes en droit suisse Eleanor Cashin Ritaine, Avocate, Cabinet Lalive (Genève)

16h10 Débats et pause

**16h45 Propos conclusifs** - Jean-Michel Jacquet, *Professeur à l'Institut universitaire de hautes études internationales (Genève)* 

17h00 Cocktail

## Samedi 29 juin 2013

## Ateliers de recherche

**Public visé : doctorants/étudiants** Amphithéâtre Pierre Voirin, Bât. B4.1, salle 0.22

Sous la direction de Florence N'Diaye, Akademische Rätin, CJFA

10h00 à 12h00 - Études de cas (droit de la responsabilité, droit des personnes)

**Atelier 1 : Détermination du droit applicable** - Martin Hlawon, Wissenschaftlicher Mitarbeiter, CJFA (10 participants)

**Atelier 2**: **Mise en œuvre du droit matériel allemand -** Thomas Gergen, *Professeur à l'Université de la Sarre* et Anna Feilen, *Wissenschaftliche Mitarbeiterin, CJFA (15 participants)* 

**Atelier 3 : Mise en œuvre du droit matériel français** - Florence N'Diaye, *Akademische Rätin, CJFA* et Erico d'Almeida, *Wissenschaftlicher Mitarbeiter, CJFA (15 participants)* 

12h00 à 13h00 - Comparaison des résultats et synthèse



Date

Signature

taires et les étudiants. :aire (Postbank : Kto-Nr. 3057388694,	Téléphone / Téléfax : Participation forfaitaire aux frais du colloque de 20 € pour les professionnels, gratuit pour les universitaires et les étudiants. À régler soit par chèque libellé à l'ordre du Centre Juridique Franco-Allemand, soit par virement bancaire (Postbank : Kto-Nr. 1770   10088 / IBAN : DE 8370   10088   3057388694   BIC : BPNKDEFE)
	Adresse :
Atelier	Pour les ateliers : Jniversité et niveau d'études
	Société, Organisation :
	Qualité/Fonction :
	Nom, Prénom, Titre :

Bulletin d'inscription à retourner au plus tard le

49 (0)681 302 4332 ou par e-mail <u>d</u> rants/étudiants - samedi **29 juin** :